

Un(e) Directeur du Club Ados H/F

Contenu

12/02/2026 - 12:00

Vos Missions :

- Concevoir, rédiger, mettre en œuvre et évaluer les projets pédagogiques,
- Coordonner, suivre et évaluer l'ensemble des projets et activités de la structure,
- Proposer et développer des animations, projets adaptés aux publics adolescents,
- Veiller à l'application des règles de fonctionnement, notamment en matière d'inscriptions,
- Organiser techniquement et administrativement le bon fonctionnement de la structure : plannings, programmation, suivi budgétaire, devis, demandes de travaux, gestion des salles.
- Encadrer, animer et manager l'équipe d'animation (agent permanent et vacataire), participer à leur recrutement,
- Piloter, coordonner et animer le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), en tant que dispositif de participation citoyenne,
- Participer aux projets transversaux et partenariaux (service des sports, centre socioculturel, MIRE, centre de loisirs, événements municipaux, etc.).
- Apporter un appui ponctuel aux autres secteurs du service jeunesse/enfance, notamment pour l'encadrement des temps de restauration scolaire (cantines), en fonction des besoins du service.
- Participer au montage, au suivi et à l'évaluation des dossiers de demandes de subventions (CAF, Préfecture et autres partenaires institutionnels), en lien avec la hiérarchie et les services concernés.

Connaissances techniques

- Titulaire du BAFD/BPJEPS (LTP ou ASEC)
- Connaissances de la réglementation relative à l'accueil collectif de mineurs (ACM), aux normes d'encadrement, de sécurité et aux obligations légales en vigueur.
- Connaissances en psychologie de l'adolescent et compréhension des enjeux éducatifs, sociaux et comportementaux liés à ce public.
- Connaissances des politiques publiques jeunesse et des dispositifs institutionnels (CAF, État, collectivités).
- Connaissances des outils numériques de gestion des structures jeunesse
- Notions de gestion administrative et budgétaire d'une structure jeunesse.
- Connaissances des procédures de déclaration et de suivi des accueils (site TAM).
- Connaissances des principes de la participation citoyenne des jeunes et de l'éducation à la citoyenneté (rôle et fonctionnement d'un Conseil Municipal des Jeunes)

Savoir-être :

- Être patient, à l'écoute
- Avoir l'esprit d'équipe
- Avoir un bon relationnel avec les enfants, les familles, les enseignants et tout membre de l'équipe éducative,
- Avoir le sens de l'accueil, être souriant et accueillant,
- Être disponible, dynamique,
- Avoir des capacités d'adaptation.

Au sein du Club Ados de la Ville, vous coordonnez une équipe d'animateurs dynamique et engagée, motivée par l'envie de proposer aux adolescents de 11 à 17 ans des activités variées qui marqueront leur jeunesse. Vous concevez et veillez à la mise en œuvre du projet pédagogique, à travers la conception et l'animation de projets artistiques, citoyens, culturels, sportifs ou ludiques.

Infos pratiques

Rémunération : **Rémunération statutaire + régime indemnitaire : IFSE, 13ème mois**

Poste à pourvoir dès que possible

- Emploi permanent à temps complet ouvert aux cadres d'emplois d'Animateur
- Possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale : CNAS + COS + mutuelle et prévoyance
- Politique de formation active
- Temps de travail annualisé du mardi au samedi incluant des interventions ponctuelles en soirée (les vendredis et/ou pendant les vacances) et lors d'événements municipaux.

Documents

[directeur-club-ados-2026.pdf](#)

Contact

Votre candidature (lettre de motivation +CV) est à adresser à :

Monsieur Le Maire

Hôtel de Ville - avenue des Noés - 78320 - La Verrière

Ou par courriel : service.recrutement@mairie-laverriere.fr